

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Speight	Numéro de permis 2021131	Date d'inspection Le 02 décembre 2024	
Nom de l'établissement Service de garde les toutous		Numéro de téléphone (506) 383-9462	
Adresse 22 Glencoe Drive Moncton NB E1A 4W6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été observés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfants-personnes éducatrices
- Les vérifications du casier judiciaire\vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, les vérifications de développement social, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié.
- Un échantillon a été effectué afin de vérifier si les dossiers des enfants étaient complets.
- Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque mois.
- Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois.
- La routine quotidienne (1 heure à l'extérieur par période de 4 heures lorsque la majorité des enfants sont présents et si les conditions météorologiques le permettent)

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a pu observer la fin de la période de repos\dodo, la préparation pour aller dehors (apprendre à s'habiller pour l'hiver), les jeux dirigés à l'extérieur, la toilette (le lavage des mains) et les jeux libres à l'intérieur.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 décembre 2024

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Chantal Speight

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 décembre 2024

\_\_\_\_\_  
Date